

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DEVELOPPEMENT DES HABILITES GESTUELLES (Gestion de projet)			
Code	PAEG1B87ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	26 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Aude PICALET (aude.picavet@helha.be) Anaïs AL HAFAR (anais.al.haffar@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans cette UE, au travers de l'occupation humaine, les étudiants seront amenés à développer leurs compétences d'analyse.

Les étudiants auront l'occasion d'identifier et d'expérimenter les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent l'occupation humaine, en particulier le loisir.

Au Q1, ils analyseront un de leur loisir selon une grille d'observation qui se base sur le modèle du CCTE.

Au Q2, les étudiants mèneront, en groupe, une enquête auprès de personnes exerçant les mêmes loisirs qu'eux. Cette analyse correspondra au niveau 1 des sciences de l'occupation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
 - 4.6 Initier et développer des projets de recherche appliquée
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

Acquis d'apprentissage visés

- (1) Identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine
- (2) Identifier, expliquer et réaliser les habiletés motrices, gestuelles et de la communication qui sous-tendent le développement occupationnel individuel
- (3) Développer le regard occupationnel lié aux loisirs
- (4) Développer des compétences de collaboration
- (5) Comprendre et s'approprier la méthodologie des sciences occupationnelles de niveau 1

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :
PAEG1B87ERGA Développement des habiletés gestuelles (gestion de projet)

26 h / 3 C

Contenu

Analyse occupationnelle
CCTE
Loisirs
Introduction à la méthodologie de recherche

Démarches d'apprentissage

Travaux pratiques en petits groupes et suivis individuels.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignantes.

Le début du Q2 démarre avec un rappel des concepts du CCTE permettant de soutenir l'acquisition des acquis d'apprentissages du Q2

Sources et références

D. Pierce, La science de l'occupation, de Boeck Sup, 2016, Paris, pp364
S. Meyer, De l'activité à la participation, de Boeck Solal, 2015, Paris, pp274
E. Dutil, N. Bier, Profil du loisir 4.0, Ed. Emersion, 2013
Cours de Fondement ergo sur le modèle conceptuel CCTE

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Support des cours et canevas des travaux disponibles sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comprend un travail individuel (40%) et un examen oral (60%).

.

Q1 : Travail individuel à rendre lors du 1er jour de session.

En cas de retard pour le dépôt de son travail, l'étudiant sera considéré en PP.

En cas d'échec ou PP au Q1, le travail est remédiable avant le démarrage des cours du Q2 (Hors session juin). La note du travail n'est par contre pas récupérable au Q3 (la note du Q1 ou du Q2 sera donc reportée au Q3).

.

Q2 : Examen oral basé sur la présentation d'un travail écrit de groupe, réalisé pendant les TP.

En cas d'absence justifiée, un étudiant n'ayant pu être intégré à un groupe pour le travail du Q2, pourra réaliser seul son travail d'analyse des loisirs. La décision de réaliser seul ou en groupe reviendra à l'enseignante accompagnatrice.

En cas de retard pour le dépôt de son travail, l'étudiant sera considéré en PP.

.

Q3 : La note du travail du Q1 n'est pas récupérable au Q3.

.

La présence aux TP est obligatoire.

Pour le Q1 et le Q2, l'étudiant qui aura été absent de manière injustifiée à plus de 20% des TP de ce cours se verra refuser l'accès aux évaluations.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	40	Exm	60	Exm	60

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).